

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le dix du mois de janvier à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois de janvier 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Étaient présents :

ACCIAI Bruno - AILHAUD Régine - AILLAUD Jean Pierre - AILLAUD Sylvie - AURRIC Bernadette - AUZET Eric AUZET Guy
AYMES Bernard - BAILLE Denis - BALIQUE François - BARBERO Christian - BARTOLINI Bernard BARTOLINI Jean-Louis
BAUDOUI MAUREL Marie Anne - BERTRAND Philippe - BLANC Michel - BLOT Michel BONNET Brigitte - BONNET
Martine - BONZI Maryse - BOURJAC Jean Marie - BREMOND Danièle - BRUN Patricia CAREL Serge - CASA Chantal -
CAZERES Benoit - CHATARD Gilles - COMBE Gérard - CORTES Guy (représente PIERRISNARD Jacqueline) - COSSERAT
Sandrine - DE VALCKENAERE Gilles - DEORSOLA Jean Paul - ESMIOL Gérard - EYMARD Max - FERAUD Maryline -
FIAERT Claude - FIGUIERE Delphine - FLORES Sylvain FONTAINE Sonia - GRANET BRUNELLO Patricia - GRAVIERE
Remy - GUICHARD Laurence - HERMITTE Francis ISOARD Roger - JULIEN Jacques - LE CORRE Thibault - LEDEY Olivier -
LEJOSNE Patrick - MAGAUD Marie José - SERRA Victor MALDONADO Jean Paul - MARTINELLI Patrick MARTIN
Emmanuelle - NEBES Sandrine - NICOLSI Philip OGGERO BAKRI Céline - ORSINI Philippe - PAUL Gérard - PAUL Gilles -
PAYAN Claude - POULEAU Philippe - PRIMITERRA Geneviève REBOUL Childéric REINAUDO Gilbert - REINAUDO Patrick -
ROCHAT Jacques - SEVENIER Jean - SFRECOLA Alain - SUZOR Pierre TEYSSIER Bernard - THIEBLEMONT Martine -
TONELLI Corinne - TRABUC Nicolas - URQUIZAR Danielle VILLARD René - VILLARON Bruno - VIVOS Patrick -
VOLLAIRE Nadine

Étaient représentés

DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à SUZOR Pierre à partir de 18h20
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard à partir de 17h45
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard à partir de 17h00
NEBES Sandrine a donné pouvoir à PAUL Gilles à partir de 18h18
SEVENIER Jean a donné pouvoir à BRUN Patricia à partir de 19h00

Est nommé secrétaire de séance : GUICHARD Laurence

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-294-002, en date du 21 octobre 2016, portant création au 1er janvier 2017 de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération par fusion des communautés de communes (CC) suivantes : CC Asse-Bléone-Verdon, CC Duyes et Bléone, CC Haute-Bléone, CC Moyenne-Durance et CC Pays de Seyne;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 qui spécifie que « le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres »,

Considérant qu'il convient de fixer la composition du bureau,

DECIDE

- De fixer le nombre des autres membres du bureau à TROIS
- Que le bureau sera constitué du président, des quinze vice-présidents et de trois conseillers communautaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
La présidente

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le : 11 JAN. 2017
reçu à la Communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglomération et publié le 11 JAN. 2017
certifié exécutoire
la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

